

Bulletin d'Informations Municipales de VERCHENY

Numéro 18

Mars 2009



Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi de 10 h à 17 h 30 - Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h 45 à 12 h

☎ 04 75 21 73 47 - 📠 04 75 21 38 45 – Messagerie : communedevercheny@wanadoo.fr

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 3
Présentation de la nouvelle équipe municipale	Page 4
Résumé des conseils municipaux	Page 5
Principaux événements passés en 2008	Page 7
Festival de la Clairette de Die et des Saveurs	
Recettes des 1 ^{er} et 3 ^{ème} prix	
Pluviométrie	
Etat civil	
100 ans de Denise Liotard	
Naissances	
Mariages	
Décès	
La vie du village...	Page 12
Coté écoles	
Ecole Publique Antoine Barnave	
Ecole Privée Fondation Robert Ardouvin	
Les associations	
Bibliothèque communale	
Club Informatique de Saillans	
Comité des Fêtes	
Confrérie des compagnons de la Clairette de Die	
Caramantran	
Judo Club Diois	
U.S.E.P.	
La Fondation Robert Ardouvin	
Notre guitariste – Jérémie GENIN	
Nos sportifs	
Gymnastique - Amandine FAURE et Juliette VASSEUR	
Athlétisme - Lilian ARNAUD	
Vélo - Titouan et Guilhem CAROD	
Guide pratique	Page 24
Commerces	
Caves viticoles	
Tourisme	
Paysagistes	
Autres activités	
Horaires des services publics et des cars	
Histoire du village	Page 28
(Rolle de ceux qui ont logé la compagnie du Sieur de Verneté au mois d'avril 1629)	
Poème	Page 29
L'amandier oublié	
Lavande et Lavandin	Page 30
Info de dernière minute	Page 31

Le mot du Maire

Un an déjà !

Il y a un an, vous avez fait l'honneur d'accorder à mon équipe votre confiance, soyez-en, à nouveau, remerciés. Nous mettons tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie dans le village.

Je tiens également à adresser mes remerciements aux adjoints et conseillers municipaux qui se sont engagés à mes côtés afin de tenter d'atteindre un unique but : le bien être des habitants de notre commune.

L'année 2008 a été riche en événements ; Nous avons achevé les projets décidés par l'équipe municipale précédente (nous leur adressons un salut amical) :

- l'Inauguration de la bibliothèque nouvelle formule, avec l'acquisition, pour un montant de 10 000 €, d'un mobilier fonctionnel
- l'installation de nouveaux locataires au sein des sept logements à la Chênaie

Le bureau d'étude pour l'assainissement général a été choisit et depuis la rentrée 2008, une garderie périscolaire fonctionne le soir de 16h30 à 18h.

Enfin « cerise sur le gâteau », la célébration de trois mariages, ce qui n'était pas arrivé depuis 2005 !

Notre population compte 411 habitants au dernier recensement soit une augmentation de 6 % par rapport au recensement précédent ; Ce renouveau augure bien de l'année 2009 qui verra, notamment, l'aménagement du carrefour d'Aurel et les travaux d'assainissement.

S'il s'agit là, des investissements les plus importants de cette année, ils ne seront pas isolés ; d'autres projets visant à améliorer la vie quotidienne sont à l'étude.

Je terminerai en remerciant Myriam, Jean-Luc, Annick et Michèle pour leur engagement au séjour des enfants de l'école publique à Vassieux. Michèle et Karine pour avoir assuré l'intérim.

A très bientôt.

Franck MONGE



La nouvelle équipe municipale



Maire
Franck MONGE

1^{er} adjoint
Bernard PELISSIER
Finances et personnel

2^{ème} adjoint
Sandra PRATS
Affaires sociales et scolaires

3^{ème} adjoint
Luc FAURE
Voirie et réseaux

Pierre AUBEL

Félix BRETAGNOLLE

Michaël GRIMAUD
(Absent sur la photo)

Jean-Marie HUOT

André MONNIER

Jean-Louis ODDON

Marie-Françoise QUELVEN

Les Conseils Municipaux

Séance du 21 mars 2008

- Désignation des délégués
 - Communauté de Communes du Pays de Saillans
 - Titulaire : Franck MONGE et Bernard PELISSIER
 - Suppléant : Marie-Françoise QUELVEN et Jean-Louis ODDON
 - Syndicat Intercommunal pour la Télévision
 - Titulaire : Jean-Louis ODDON
 - Suppléant : André MONNIER
 - Syndicat d'Énergie du Diois
 - Titulaire : Luc FAURE
 - Suppléant : Franck MONGE
- Election des nouveaux membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)
 - Franck MONGE (Président de Droit), André MONNIER, Pierre AUBEL, Jean-Marie HUOT
- Commission communales
 - Finances : Franck MONGE, Bernard PELISSIER, Jean-Louis ODDON, Marie-Françoise QUELVEN
 - Cimetière : Franck MONGE, Luc FAURE, André MONNIER
 - Camping : Franck MONGE, Jean-Louis ODDON, Marie-Françoise QUELVEN
 - Urbanisme : Franck MONGE, Jean-Marie HUOT, Pierre AUBEL, Bernard PELISSIER
 - Culture/vie sociale : Franck MONGE, Pierre AUBEL, Sandra PRATS, Jean-Marie HUOT
- Comité consultatif assainissement
 - Elus : Franck MONGE, Luc FAURE, Bernard PELISSIER, Jean-Louis ODDON
 - Personnes extérieures : Jean-Marie LASSIMOULIE, Bernard FAURE

Séance du 11 avril 2008

- Réfection de la toiture de la salle de réunion : 1824 HT subventionné à 45 %
- Création d'un parking et réfection de la cour de l'école : 11 300 €HT subventionné à 55 %
- Aire multi-activités : 6 935 €HT subventionné à 45 %
- Mise en sécurité du bassin de décantation et de la « Chênaie » : 7 738 €HT subventionné à 45 %
- Extension du réseau d'eau potable « La Chênaie » : 18 486 €HT subventionné à 50 %
- Extension du réseau d'assainissement « La Chênaie » : 13 331 €HT subventionné à 70 %
- Création chemin « La chênaie » : 8 705 €HT subventionné à 55 %
- Révision de la redevance assainissement 0.44 €/m³ d'eau consommée
- Affectation des résultats 2007
 - Budget principal : 99 788 € affecté au compte 1068
 - Budget de l'eau : 13 920 € affecté au compte 002
- Vote des taux des 4 taxes : pas d'augmentation. Le produit attendu est le suivant :

○ Taxe d'habitation	10.41 %	29 033 €
○ Foncier bâti	10.52 %	25 038 €
○ Foncier non bâti	45.49 %	17 605 €
○ Taxe professionnelle	13.32 %	56 956 €
- Budgets 2008
 - Budget principal : section de fonctionnement 297 842 € et section d'investissement 552 266 €
 - Budget de l'eau : section d'exploitation 78 627 € et section d'investissement 177 927 €

Séance du 16 mai 2008

- Travaux d'extension du bloc sanitaire du camping municipal : 38 583 €HT subventionné à 40 %
- Eclairage public de la « Chênaie » : devis estimatif de 8 500 €HT subventionné à 50 %

Séance du 20 juin 2008

- Accord de principe du Conseil Municipal pour participer financièrement à la sortie de ski + piscine du mois de janvier 2009 sur la même base que le Conseil Général soit environ 1600 €

Séance du 27 juin 2008

- Réfection de la façade sud/ouest « Logement la Gare » : 13 439 €HT subventionné à 45 %
- Désignation d'un délégué et de trois suppléants en vue de l'élection des sénateurs : Franck MONGE (délégué), Bernard PELISSIER, Luc FAURE et Sandra PRATS (suppléants)

Séance du 28 juillet 2008

- Approbation du règlement intérieur de la garderie périscolaire mise à place à compter du 2 septembre 2008 de 16 h 30 à 18 h
- La Poste propose d'aider la commune dans la mise en place de la numérotation et de la dénomination des rues
- Bibliothèque communale : Problème pour encaisser le règlement des cotisations. Une solution doit être trouvée

Séance du 19 septembre 2008

- Décision de reconduire les tarifs des repas servis à la cantine comme l'année dernière : 3.70 € pour les familles, 4.70 € pour les enseignants, 6.20 € pour les communes extérieures
- Frais de scolarité des communes extérieures : 958 € pour un enfant de maternelle et 670 € pour un enfant de primaire

Séance du 24 octobre 2008

- Approbation devis « Dégâts d'orages Mai » 11 303 €HT et « Dégâts d'orages Août » 4 600 €HT
- Délibération, après accord du Trésorier, pour l'encaissement des cotisations (chèque uniquement) de la bibliothèque
- Convention de mise à disposition d'un agent chargé de la fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité du travail par le Centre de Gestion pour un coût de 290 € par jour

Séance du 12 décembre 2008

- Acquisition de la parcelle ZD 125 appartenant à M. GRASSIAS Alain de 2 460 m² en vue de l'implantation de la station d'épuration
- Réfection du portail du cimetière communal : 1961 € HT subventionné à 60 %
- Réfection de la façade nord/est « Logement la Gare » : 13 450 €HT subventionné à 60 %

Evénements passés en 2008

Festival de la Clairette de Die et des Saveurs 2008

Le Festival de la Clairette de Die et des Saveurs 2008 avait choisi Vercheny comme village hôte et une grande partie de la population s'est mobilisée pour que cet évènement se déroule bien malgré la météo qui n'était pas avec nous.

En effet, le bulletin d'alerte émis par météo France pour le samedi 6 septembre et les avertissements de la préfecture ont contraint beaucoup de gens à ne pas se déplacer.

Pourtant, dès le matin, la fréquentation était importante, les vendanges en fanfare ont eu un grand succès et, petits et grands ont vécu ce moment avec joie. Les balades à dos d'ânes, l'atelier maquillage ont également contribué au bonheur des enfants et le cep aux pensées conçu par les élèves de l'école Barnave avait trouvé sa place dans la cour de l'ancienne école du haut.

L'atelier du goût proposait là des dégustations commentées de picodon au coteau de Die et de pogne à la Clairette qui ont bien fonctionné.



La pressée du raisin sur la place du village et l'intronisation du maire par la Confrérie de la Clairette ont été suivies par un public nombreux et joyeux.

La découverte des producteurs de l'appellation dans des caves pittoresques souvent même inconnues des propres habitants de la commune a été très appréciée par les amateurs de vins et de pierres.

Les repas préparés par le comité des fêtes ont été proposés à l'abri dans les locaux de la Fondation Ardouvin. Sage précaution qui a permis qu'ils soient tous servis.

Car, vers 13h30, les pluies diluviennes ont commencé. Des musiciens n'ont pas pu arriver jusqu'à nous, bloqués par des routes inondées, l'orgue de barbarie, instrument fragile et craignant la pluie n'a pu être installé, les ânes ont dû repartir...

La chasse au trésor a eu lieu mais le jeu a lui aussi été écourté, les participants bien mouillés...

Seules les caves dispensaient un refuge au public mais celui-ci ne circulait plus ; par bonheur la Clairette n'a pas manqué à ces personnes retenues par la force des éléments.

Le Transe Express a pourtant souhaité jouer son spectacle « les tambours » et ainsi, a remis du baume au cœur aux personnes encore présentes. Puis, ce fut le tour des marionnettes géantes, accompagnées par des enfants déguisés en « grappe de raisins » et suivies par le Transe Express jusqu'à la Fondation Ardouvin. Là, un lâcher de ballons a clôturé en beauté cette animation.



Le concours de recettes a eu lieu dans les magnifiques locaux de la Fondation et le premier prix (un repas pour deux personnes chez PIC) a été attribué à un élève du lycée hôtelier de Tain, à la grande joie du premier magistrat de notre commune.

Le dîner fut servi au même endroit qu'à midi et son bilan est acceptable vu les circonstances (200 convives au lieu des 450 attendus).

Françoise et son orgue de Barbarie ont aidé à agrémenter ce repas dont l'organisation n'a pas été parfaite loin s'en faut.

Le temps ne s'étant pas arrangé, toutes les animations musicales ont été annulées ainsi que le grand spectacle du Transe Express.

Pourtant, ces derniers ont choisi de rejouer du tambour après le repas et la soirée s'est terminée dans la bonne humeur.

Le bilan de ce Festival reste tout de même positif. En effet, le concept a été très apprécié, l'idée d'aller de cave en cave pour découvrir à la fois le village et les producteurs, a été perçue comme étant beaucoup plus convivial. Les produits locaux étaient installés sous tonnelles dans des lieux divers et chaque stand était différent. Un seul regret : la pluie...

Bien que le concept de ce festival soit l'itinérance dans tous les villages de l'appellation il a semblé aux organisateurs qu'il était dommage de ne pas avoir tiré partie de tout l'investissement qui avait été capitalisé sur cette édition à Vercheny.

Aussi c'est à nouveau à Vercheny qu'aura lieu l'édition 2009 de ce festival et nous espérons mobiliser encore plus de monde sur cet événement pour réussir une manifestation qui restera dans les mémoires.

Rendez vous donc le Samedi 5 Septembre 2009, le beau temps a déjà été commandé...

Recette proposé par Geoffrey MONGE, gagnant du 1^{er} prix – Verrine de Tiramisu Diois

6 jaunes d'œufs
150 g de sucre en poudre
500 g de mascarpone
3 cuillères à soupe de cacao en poudre (en décoration)
15 cl de Clairette de Die Tradition
24 biscuits à la cuillère

Dans une jatte, fouettez les jaunes d'œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporez le mascarpone cuillère par cuillère en continuant à fouetter ; la préparation doit être bien lisse.

Étalez une cuillère de crème obtenue dans chaque verrine. Recouvrez d'un voile de cacao.

Verser la Clairette dans une assiette creuse. Trempez rapidement les biscuits dans la Clairette et disposez-les au fur et à mesure sur la crème, en les serrant. Recouvrez d'une couche de crème. Puis disposez les autres biscuits trempés dans la Clairette. Terminez par une couche de crème et décorez la avec du cacao.

Tapez le fond des verrines sur le plan de travail, afin de bien tasser le tiramisu diois. Couvrez d'un film alimentaire et placez au réfrigérateur pendant 10 heures au minimum (ou mieux jusqu'au lendemain).

Recette proposée par Elsa GRANON, gagnante du 3^{ème} prix – Saumon en papillote de laitue

2 laitues
450 g de filet de saumon frais
2 œufs
3 c. à soupe de crème fraîche
Aneth, Tabasco, 1 citron, huile d'olive, sel et poivre

Couper le saumon en morceaux, le saupoudrer d'aneth et le précuire 3 mn dans le panier de l'autocuiseur. Mixer le saumon avec un jaune d'œuf et ajouter la crème fraîche. Saler, poivrer et ajouter quelques gouttes de Tabasco. Laver les feuilles de laitue, puis les égoutter.

Réserver les 12 plus belles feuilles de salade et couper le reste en fine lanières. Séparer le blanc du jaune de l'œuf restant. Réunir les deux blancs, saler, puis battre pour monter l'ensemble en neige. Ajouter à la préparation au saumon mixé, les lanières de laitue et 1 brin d'aneth émietté.

Blanchir 20 sec. les feuilles de salade dans une grande quantité d'eau bouillante salée, les sortir de l'eau à l'aide d'une écumoire et les étaler sur un linge sec disposé sur le plan de travail. Faire des boulettes avec la préparation au saumon et les disposer au centre de chaque feuille de salade.

Les replier de façon à enfermer le saumon. Maintenir les paupiettes en les ficelant avec des lanières de raphia. Les placer dans le panier de l'autocuiseur et les cuire 3 mn à partir du sifflement. Préparer la sauce en mélangeant 5 c. à soupe d'huile avec le jus de citron. Saler et poivrer.





Pluviométrie de l'année 2008

MOIS	Nombre de jours de pluie	Hauteur en mm
Janvier	10	97
Février	3	43
Mars	12	81
Avril	11	135
Mai	11	146
Juin	6	102
Juillet	5	88
Aout	7	107
Septembre	6	180
Octobre	11	123
Novembre	9	110
Décembre	11	100
TOTAL	102	1 312

Que d'eau ! Février mois le plus sec. Septembre le plus humide.
Relevés effectués à Peyrache, pouvant varier de quelques mm d'un lieu à l'autre.
Pour mémoire, année 2007, 703 mm !

Elie ARNAUD

Etat civil

Les 100 ans de Denise LIOTARD

Le 15 mai 2008, c'était le centième anniversaire de la naissance de Madame Denise PLUMEL épouse LIOTARD.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux de bonne santé.



Mariages

Hind AISSAOUI BENNANI et Hubert BARRAULT, le 12 juillet

Léa PELISSIER et Tomas NITSCHNEIDER, le 9 août

Estelle ROSSELLI et François BAUDE, le 20 décembre

Naissances

Hypolyte, Lucien, Vicente le 17 octobre à Die au foyer de Jean-Paul RENOIR et Sarah PUENTE

Sofia, le 1^{er} décembre à Die au foyer Hubert et Hind BARRAULT

Noah, Yves, Rémy, Christian le 26 décembre à Die au foyer de Frédéric BROTONS et Virginie DONEDU

Et en ce début d'année

Lily, Anne le 24 janvier 2009 à Die au foyer Florent et Claire CLUZEAU

Ella, Anna le 20 février 2009 à Romans au foyer Pierre et Charlotte AUBEL



Décès

Germaine, Maria, Léonie THOME, le 25 février à Crest

Jean André Henri ODDON (né à Vercheny le 18 juin 1922) le 24 mars à Vienne

Henri, Emile FAURE, le 23 juin à Die

Edith JACOT épouse PRATS, le 6 août à Crest

Marcel BESSON, le 25 septembre à Vercheny

Et en ce début d'année

Vicente PRATS, le 13 janvier 2009 à Crest

Lydia PUSSICH, veuve MONTBRAND, le 9 février 2009 à Crest

La vie du village...



Côté école

La Classe de neige

Du lundi 12 au vendredi 16 janvier 2009, nous sommes partis en classe de neige au Piroulet à Vassieux en Vercors avec les écoles d'Aurel, de Barsac et de Sainte Croix.

Le centre était grand. Nous dormions dans des chambres de 2, 3, 4 ou 5. C'était bien confortable !

Les GS, les CP et les CE1 étaient au rez de chaussée et les CE2, CM1, CM2 au premier étage.

Nous mangions dans une grande salle à manger. Il y avait des tables de 6. C'était un cuisinier qui préparait à manger et d'autres dames l'aidaient. Les repas étaient bons et bien présentés.

Nous avions avec nous des animateurs : Yohan, Fabien et Marie-Laure

Nous faisons des veillées jusqu'à 21h15 pour les plus grands. C'était bien !

Nous avons écrit des messages sur les ordinateurs pour nos familles.



Le ski

Nous avons fait du ski de fond.

Il y avait six groupes avec des moniteurs: Philippe, Olivier, Pascal, Marie, Stéphanie, Yannick.

Nous avons skié sur les pistes et dans la forêt.

On a vu des traces d'animaux (lièvre, chevreuil,...) et on a ramassé des crottes de lièvres.

Le musée de la préhistoire

Au musée de la préhistoire, nous avons vu des ossements d'hommes et d'animaux et des outils.

Un monsieur nous a montré la technique pour tailler les silex.

Une panne d'électricité a dérangé la visite des CM.

La piscine

La piscine était grande et chaude. On pouvait jouer au water-polo, aller chercher des anneaux au fond de l'eau, jouer sur les tapis flottants, nager avec des « frites »...
Il y avait des règles que le maître-nageur faisait respecter.

Mots du séjour...

« Il y avait beaucoup de neige. Dehors il faisait froid (parfois – 10° le matin) mais on se réchauffait en skiant. »

« On mangeait bien, c'était très bon, surtout les ravioles et le gâteau d'anniversaire pour les 6 ans de Justine et Leïla. »

« Nous nous sommes fait de nouveaux amis qui sont à l'école à Barsac, à Aurel et à Sainte Croix. »

« Vendredi matin, on est allé au ski de fond, on a fait du hors piste et j'ai inventé une piste à moi. »

« J'ai fait du ski pour la première fois et mes camarades y arrivaient bien mais je me suis bien amusé quand même. »

« Nous faisons « explorman » à côté des pistes et il y avait un trou de 300 mètres. »

Les enfants de l'école Antoine Barnave

Cette année, dans la classe maternelle, nous sommes 26 avec les 4 niveaux.

Voici ce qui nous a bien plu depuis le début de l'année :

- La fabrication de bateaux.
- Les séances de motricité.
- Les bêtises de « Tête en bois » à l'ordinateur.
- La réalisation des rois et des reines.
- La neige dans la cour.
- Le goûter de Noël avec la décoration du sapin.
- Le séjour de ski des grandes sections.
- La plantation des bulbes dans notre jardin (voir la photo). Nous attendons le printemps.



L'école privée de la Fondation Robert Ardouvin, axée sur une pédagogie active et différenciée pour la réalisation des apprentissages scolaires, a laissé une fois de plus des souvenirs de son année 2008...

D'abord, en février, **une classe découverte en milieu montagnard** à Super Dévoluy où les enfants ont pu se perfectionner dans la pratique du ski alpin, découvrir la pratique de l'attelage des chiens de traîneaux et connaître le milieu montagnard tout en apprenant à appréhender la dangerosité de la montagne.



Ensuite en travaillant toute l'année sur **un projet d'éducation à la flore de notre région, le projet « Educaflore »** avec inventaire, reconnaissance, observation et schématisation des plantes et des arbres de notre environnement proche, en faisant des ateliers de bouturages et de semis pour enrichir les jardins et en faisant des ateliers de transformation des plantes aboutissant à des distillats de menthe, des shampoings, des sels de bain, des huiles de macération de plantain, des sirops et des tisanes.

Ces activités ont su démontrer la richesse de notre patrimoine et l'intérêt qu'il y a à le préserver.

Voici deux recettes, facilement réalisables par tous, qui sauront vous convaincre des vertus cachées de certaines de nos plantes les plus communes :

HUILE DE PLANTAIN

- 1- Ramasser des feuilles de plantain
- 2- Les couper en petits morceaux
- 3- Les mettre dans un petit bocal
- 4- Verser dessus de l'huile de tournesol (bio de préférence)
- 5- Bien tout recouvrir
- 6- Fermer le bocal
- 7- Laisser au soleil pendant 4 semaines
- 8- Enlever les feuilles de l'huile : filtrer
- 9- Verser l'huile dans un flacon
- 10- Utiliser l'huile pour la cicatrisation les petits « bobos », pour lutter contre le dessèchement de la peau et démangeaisons des piqûres d'insectes.

BAUME A LEVRE

Ingrédients : Beurre de karité, 5 gouttes d'eau de menthe, huile de sésame

- 1- Mettre une cuillère de beurre dans un bol
- 2- Ecraser les grumeaux
- 3- Ajouter de l'huile. Mélanger
- 4- Mettre 5 gouttes d'eau de menthe. Mélanger
- 5- Mettre dans un pot. C'est prêt

L'éducation à l'environnement a été enrichie par la participation des enfants de l'école à des ateliers pratiques du Salon de l'écologie de Die.

De plus, **un éveil à la sensibilité artistique** a été programmé toute l'année sous forme d'ateliers artistiques tels que la poterie, la musique, la couture, le collage, le dessin et les travaux manuels.

Les élèves ont pu également expérimenter la mise en scène théâtrale et la pratique de percussions qui donnèrent lieu à un spectacle pour la fête de l'école de juin.

Ils ont clos l'année 2008 en partageant, avec les élèves de l'école publique, un beau spectacle « Méfy, méfie toi » axé sur les dangers domestiques...

Les associations

Bibliothèque communale



La bibliothèque de notre village a pris sa vitesse de croisière. Depuis son ouverture en septembre et jusqu'à fin décembre 2008 vous avez été 113 habitants à vous inscrire. Nous avons fait 518 prêts de livres à 55 adultes et 58 enfants.

Petit rappel : vous pouvez venir échanger, prendre, parler des livres les mercredis et les samedis matin de 10h à 12h. De plus nous accueillons le jeudi, les enfants des 6 classes des 2 écoles de Vercheny pour un temps d'animation et des prêts d'ouvrages - 241 prêts à 90 enfants.

Nous avons aussi créé des liens avec la bibliothèque de Saillans. Une soirée sur le thème "Israël/Palestine" a eu lieu dans chaque commune en concertation. Des animations avec les plus petits, autour d'un tapis de lecture, devraient se faire ensemble.

Nous avons participé au carnaval de Vercheny organisé par les écoles et le comité des fêtes le 27 février 2009.

Au mois de juin, pour l'installation du local, la médiathèque de Die nous a prêté un nombre important d'ouvrages. Nous allons, au cours de ce mois, en échanger 5 à 600 pour pouvoir vous en proposer toujours de nouveaux.

Nous avons aussi obtenu, du Fonds National pour la Lecture, un nombre important de livres documentaires pour le fonds propre communal. Nous profiterons de leur arrivée pour vous inviter et vous les présenter. Depuis la décision de transformation, l'équipe de bénévoles (14 personnes) a passé au minimum 550 heures au service de la bibliothèque et de ses adhérents.

A la demande de la municipalité, nous travaillons à la création d'une association de gestion de la bibliothèque qui, bien sûr, restera communale.



Club informatique

Les cours d'initiation à l'informatique, en partenariat avec le club informatique de Saillans ont démarré dans les locaux de la bibliothèque de Vercheny. Une première session se termine mi-février et d'autres vont commencer : Environnement Windows, traitement de texte, traitement d'images (photo et vidéos), initiation internet, création graphique.... La formatrice vient de Saillans avec 6 PC portables, si vous en avez un en propre vous pouvez l'apporter, cela ouvre une place supplémentaire. Pour bénéficier de ces cours il suffit d'être adhérent du club informatique de Saillans (Tél. 04 75 22 31 71 - entre 0 et 60 € selon vos ressources) et s'acquitter de 20 € pour 12 heures de formation (1,66 € de l'heure). Des cours individuels peuvent être dispensés pour 5 €/heure.

Si cela vous intéresse vous pouvez rapidement soit vous inscrire directement auprès du club à Saillans, soit à la bibliothèque de Vercheny (Tél. 04 75 21 81 74 aux heures d'ouverture) ou à la mairie de Vercheny, soit le lundi de 14 à 16 H pendant les horaires de cours.

Pour des questions techniques de branchement ADSL, la suite des cours informatiques se déroulera à la mairie dans la salle du conseil. Un PC fixe a déjà été installé dans cette salle par le club informatique. Cela permettra à tous les habitants qui le veulent d'ouvrir une boîte aux lettres gratuite, venir consulter les sites sur internet (administratifs, de recherche d'emplois...) pendant les heures d'ouverture de la mairie (lundi de 10h à 17h30 et mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h).

Comité des Fêtes

L'assemblée générale du Comité des Fêtes de Vercheny a eu lieu le 22 octobre. Cela a été l'occasion de faire le bilan des activités de l'année 2008 : comme ces dernières années il y a eu la soirée de Noël, l'apéro du nouvel an, l'aide au repas des anciens, le carnaval des écoles, le belotte choucroute, les feux de la Saint Jean, la soirée théâtre sous chapiteau, et bien sûr la traditionnelle vogue qui pour la première fois s'est déroulée sur l'esplanade faite sous la mairie.



Une future équipe de champions !

Le Comité des Fêtes a également participé avec l'Association USEP de l'école publique, à l'organisation du Festival de la Clairette puisque nous avons servi 250 repas plus des sandwiches à midi, avant que la pluie n'empêche la fête de se poursuivre.

Nous avons aussi organisé une soirée chansons en novembre, une bourse aux jouets et aux skis, début décembre, et participé au financement d'un spectacle pour les écoles de Vercheny au mois de décembre.

L'assemblée générale a alors procédé à l'élection de son bureau : Pierre Monge comme Président, Marie-Françoise QUELVEN comme vice-présidente, Christelle Mieze comme secrétaire, Didier RIBES comme trésorier, Anne Raillon, Rufina Granero.

Cette année 2009 a déjà commencé avec :

Un apéro du nouvel an très agréable où nous avons partagé une soupe aux cailloux enrichie par les ingrédients que chacun a voulu amener.

Le repas des anciens a eu lieu le 1^{er} février, repas très apprécié, préparé par le Cézanne et animé par l'orgue de Marie-Françoise QUELVEN. Une chorale d'enfants de la Fondation Robert Ardouvin est venue nous chanter leur petit répertoire.

Le carnaval des écoles a eu lieu le 27 février autour du thème des animaux. Nous y avons brûlé Carmantran préparé avec les enfants.

L'après-midi belotte et la soirée choucroute a eu lieu le samedi 7 mars à partir de 14 h. Premier prix : un agneau pour l'équipe. La choucroute a été préparée par le Cézanne.

Nouveauté cette année, une soirée Disco le samedi 4 avril à la salle des fêtes pour les jeunes et les moins jeunes à partir de 16 ans (14 ans si accompagnés).

Nous organisons à nouveau un vide grenier le dimanche 31 mai à Vercheny le Haut. Surveillez les affiches dans les commerces si vous désirez vous inscrire.

Autre nouveauté : un pique-nique aux aiguilles le dimanche 14 juin (voir page 24). Le rendez-vous est donné à 10 heures sur la place de Vercheny le Haut.

La vogue annuelle aura lieu comme d'habitude le 1^{er} week-end d'août : samedi 1^{er} avec concours de pétanque en doublette et soirée disco ; dimanche 2 août avec concours de pétanque en tripléte, paëlla géante et bal.

Nous participerons également au Festival de la Clairette et des Saveurs qui se déroulera, nous l'espérons, sous un beau soleil de début septembre.

D'autre part, l'activité ping-pong a repris : les mardi soirs à 20 h à la salle des fêtes. Avis aux amateurs.

Comme toujours, ces activités ne peuvent se dérouler que grâce à la participation de chacun. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier tous ceux qui de près ou de loin mettent la main à la pâte.

Confrérie des compagnons de la clairette de Die

Présentation

- Née lors de l'Assemblée Générale Constitutive en présence des Présidents de l'Appellation et d'une vingtaine de membres fondateurs, vignerons ou sympathisants, **l'Association Loi 1901 a été déclarée en Préfecture de la Drôme le 28 juin 1988**
- Après le baptême officiel lors d'un premier grand chapitre, les Compagnons pouvaient se consacrer à la promotion de la pétillante Clairette !
- Depuis le 23 février 2006, Michelle BARNIER en est la Présidente et Grand Maître



Objet

- 1/ Défendre et promouvoir la Clairette de Die en soutenant toutes les actions se rapportant à la promotion, à la notoriété et à la consommation
- 2/ Apporter son concours aux diverses manifestations locales dans le cadre des buts précités (fêtes ou salons des vins, festivals, défilés, rencontres culturelles, etc.)
- 3/ Maintenir et développe les traditions vigneronnes
- 4/ Représenter et valoriser l'image de la région au travers de ses produits de terroir
- 5/ Entretenir la convivialité, rassembler vignerons et sympathisants autour d'une passion commune, la Clairette, et faire partager cette passion à tous les amateurs de bons vins

Manifestations

1/ Un Grand Chapitre annuel au cours duquel sont intronisés des personnalités afin de porter hors du département, à travers la France et plus loin encore, la renommée de la Clairette de Die.

2/ De nombreuses sorties, chaque année, pour participer, selon nos disponibilités, au Chapitre d'autres Confréries et représenter le pays de Die et ses vins : **au total, 24 actions effectuées à ce titre en 2008 : 3 en Belgique et les autres dans la Drôme, l'Ardèche, la Loire, à Lyon, Avignon et à l'Île de Ré où le défilé et la cérémonie de la Pomme de Terre Primeur rassemblaient 87 Confréries différentes très applaudies par les nombreux touristes du mois de mai !**

Rôle et Ressources

Outre d'amitié et de Clairette, l'association vit de la cotisation annuelle de ses adhérents ou des membres honoraires, des bénéficiaires du Grand Chapitre, d'éventuelles mais bienvenus subventions et de la générosité des sponsors sollicités occasionnellement !

Chaque confrère participe bénévolement et prend à sa charge les frais afférents aux sorties.

Avant toute chose, devenir Compagnon de la Confrérie requiert l'engagement moral d'être un ambassadeur assidu de la Clairette de Die et de la promouvoir en toutes occasions !

En plus du respect de ce principe, le rôle du Compagnon peut se décliner de plusieurs façons :

Membre actif participant au fonctionnement de l'Association

Membre – Adhérent et Membre Honoraire apportant leur aide par le biais de la seule cotisation

Participant fidèle à la soirée de gala du chapitre annuel

Accompagnant occasionnel d'actions extérieures, en tenue, sur accord du Grand Maître

Dignitaire, c'est-à-dire membre capé officiellement, pour pouvoir postuler au Conseil

En raison des nombreuses possibilités offertes, l'entrée à la Confrérie de la Clairette est largement ouverte à tous, dans un but bien précis, celui de représenter et valoriser la région, le pays de Die et ses vins.

**La Confrérie vous invite tous à fêter la Clairette de Die et son 20^{ème} Grand Chapitre
Le samedi 18 avril 2009**

Au programme

16 h : Défilé de toutes les Confréries en habit dans les rues de Die

19 h : Accueil des invités, salle des Moulins à Crest

20 h : Apéritif et Chapitre d'intronisation

21 h : Repas servi par le Relais du Serre (Dieulefit), animations « cabaret » et soirée dansante avec l'orchestre Jean-Pierre Frank

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la Confrérie chez J. Faure – Vercheny au 04-75-21-72-22



Caramantran

Le Caramantran est une compagnie de théâtre de rue spécialisée dans les spectacles déambulatoires oniriques et populaires.

Nous sommes un collectif d'artistes professionnels du carnaval, échassiers, musiciens, comédiens, marionnettistes, artificiers, constructeurs et sculpteurs, animé par le désir de surprendre le quotidien et d'en révéler la poésie.

Concepteur de carnivals et d'événements, le Caramantran utilise en particulier la marionnette géante afin d'établir une relation privilégiée avec le public et de réaliser des interventions urbaines sculpturales, théâtrales et festives.

Roi des fous, le Caramantran, brûle de joie et met le feu à votre imaginaire.

Nos marionnettes sont entièrement articulées sur quatre à cinq mètres de haut. Nous cultivons un soin passionné quant à leur mobilité, autant de par la conception des articulations que par la dextérité de la manipulation. Extrêmement malléables, elles font irruption dans la ville et lui apportent une nouvelle perspective, elles permettent aux citadins de retrouver des yeux d'enfants, elles dessinent une relation originale de mesure, d'échelle, entre les habitants et leur cadre de vie.

Depuis leur création en 1998 les marionnettes géantes ont promené cet autre regard sur les villes et les villages, de carnivals en festivals, en province et à l'étranger :

France, Grande-Bretagne, Hollande, Suède, Hongrie, Espagne, Canada, Cuba, Chine, Russie, Tunisie, Maroc, Burkina Faso, Mali, Ghana...

Depuis juillet 2008, nous avons investi le local « la Remise », qui appartient à la Fondation Ardouvin. Nous fonctionnons avec la fondation sous forme d'échanges ; ainsi, nous avons déjà participé à plusieurs manifestations dans votre commune: la Fête de la Clairette 2008 et le Noël des enfants de la collectivité, à l'occasion desquelles les habitants ont déjà pu découvrir nos marionnettes géantes.



Avec le Judo sur la commune

Depuis septembre 2007, une section du Judo Club Diois, a vu le jour sur la commune de Vercheny, près de 30 enfants de 6 à 12 ans participent aux cours proposés le mardi de 17 h à 19 h.

Le Dojo, salle d'arts martiaux, du nom, se trouve à la plaine dans les locaux du gymnase de la Fondation Robert Ardouvin, qui devient partenaire du Judo Club Diois, dont le siège social a fêté ses 45 ans.

Cette section du judo club Diois reçoit des enfants de Vercheny, mais aussi d'Aurel, Saillans et du canton.

Grâce aux efforts des personnes, des collectivités, voilà une belle initiative qui permet aux enfants de pratiquer un sport à la portée de tous.

Les cours de la section judo sont assurés par Julien B.E. et par Sandro.

L'Association USEP de l'école Antoine Barnave, Loisirs à l'école, est administrée par les parents d'élèves. Cette association gère l'argent nécessaire aux différentes activités faites pendant l'année par les élèves. Elle finance également l'achat de matériel pédagogique et sportif.

Pour l'année scolaire 2007-2008, il y a eu :

- 3 sorties de ski de fond à Vassieux
- 3 sorties au cinéma et des sorties à la piscine à Die pour le cycle 2 et 3

La classe de Jean-Luc BERTHOUBE est allée au musée de la préhistoire à Soyons.

Les enfants ont également été voir un spectacle à la salle des Fêtes avec l'école de la Fondation Robert Ardouvin. Moment très agréable qui sera à renouveler.

Cette année, la 2^{ème} semaine de janvier, les cycles 2 et 3 sont partis une semaine en classe de neige au centre du Piroulet à Vassieux. Expérience riche !

La classe de maternelle fera une journée d'initiation à l'escalade au Claps au mois de juin.

Chaque année, l'association organise différentes manifestations comme le loto qui a eu lieu le 24 janvier dernier. Cette journée s'est très bien passée et nous remercions tous ceux qui y ont participé.

Nous vous donnons rendez-vous fin avril pour la traditionnelle vente de fleurs devant l'école.

Et cette année, nous organiserons également un repas au printemps. Nous vous en tiendrons informés.

La Fondation Robert Ardouvin

Voilà déjà une année que j'occupe le poste de direction de la fondation robert ARDOUVIN. Il a fallu bien ce temps pour découvrir le fonctionnement et l'histoire de cette institution liée depuis des années à la vie de la commune de Vercheny.

Le conseil d'administration composé de 11 membres et présidé par monsieur FAYOL, avocat à Valence, se réunit au moins tous les six mois à Vercheny. Le préfet est membre de droit du conseil d'administration du fait de notre reconnaissance d'utilité publique. Le directeur de la fondation dirige les services et en assure le fonctionnement.

Nous accueillons actuellement 50 enfants, le plus jeune a 2 ans et demi et le plus âgé 20 ans. Les enfants sont scolarisés dans notre école mais également à l'école publique. Nous accueillons aussi dans notre école des enfants qui ne sont pas hébergés et accompagnés par la fondation. Les plus grands suivent une scolarité dans les collèges et les lycées de Crest et de Die.

La mission qui m'est confiée par le conseil d'administration est de poursuivre le développement de l'œuvre défini dans les textes fondateurs.

Les statuts de la fondation reprennent dans l'article 1^o l'objectif poursuivi par l'Association des amis des enfants de Paris : « l'accueil, l'éducation, l'insertion sociale et l'accompagnement des mineurs et jeunes majeurs de toutes origines, en difficulté dans leur milieu d'évolution familial ou autre, dans un cadre familial et collectif ouvert sur l'environnement culturel, social et économique, en dehors de tout lien politique, confessionnel ou philosophique. »



Nous trouvons également dans l'article 2 : « que la fondation est fondée à encourager ou à participer directement ou indirectement à toute initiative privée ou publique allant dans le même sens que l'action qu'elle mène. »

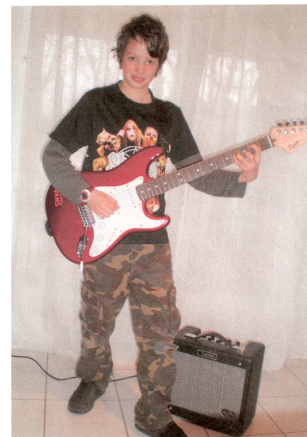
Nous souhaitons, comme nous l'avons fait pour la fête de la clairette et comme cela se pratique régulièrement pour le carnaval, participer pleinement à la vie de la commune lors de manifestations. Nous étudions la possibilité que la fondation devienne un lieu de rencontre intergénérationnel pour tout le territoire du pays de Saillans et des alentours.

Gérer et animer le quotidien, construire des projets, découvrir un territoire, mieux connaître les hommes sont des actions passionnantes pour un directeur.

BOUTIN Bernard

Notre guitariste

Un petit clin d'œil à Jérémie passionné de musique. Il fait partie d'un groupe de musique au Collège Revesz-Long. Il s'entraîne régulièrement à la batterie.



Nos sportifs

Gymnastique

Je fais de la gym avec le club U.S CREST depuis 4 ans.

Nous sommes allées à ST RAMBERT D'ALBON le 25 janvier pour participer à une compétition qui comprenait 5 groupes de gymnastes de diverses régions. Mon groupe, constitué de 5 filles, a terminé 3^{ème} et a été qualifié pour aller à ROANNE dans la Loire. Là, si nous sommes encore qualifiées, nous irons à ST MARTIN D'HERES dans l'Isère pour la finale.

J'aime bien l'ambiance des compétitions et des entraînements à Crest.

Amandine FAURE



En 2008, Juliette VASSEUR, qui fait de la gymnastique acrobatique, est arrivée en finale Fédération Française de gym en équipe et en demi-finale Fédération Française de gym individuelle.

Bravo à cette jeune championne et bonne continuation !

Athlétisme

Première année de minime en 2008 pour Lilian, début de saison avec les cross(2 à 3,5kms) et les épreuves en salle:

(course,saut et lancer au choix).

Principaux résultats: 2°au cross départemental UNSS.

3°au cross académique UNSS.

1er au triathlon départemental.

2° au pentathlon régional à Clermont Ferrand.

Au Printemps il retrouve les stades, en général pour des triathlons mais avec plus d'épreuves au choix.

Après quelques victoires en Drome Ardèche, Grenoble ou Feysin, il participe aux championnats régionaux à Vénissieux:

Résultats: 2° au 100 m

4°au poids

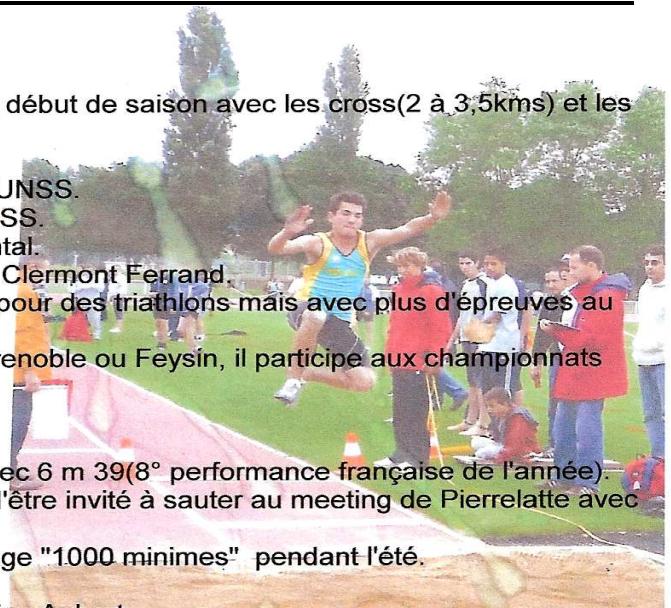
1er au saut en longueur, avec 6 m 39(8° performance française de l'année).

Ce bon résultat lui permet d'être invité à sauter au meeting de Pierrelatte avec

des spécialistes de haut niveau

et aussi de participer au stage "1000 minimes" pendant l'été.

Merci à son entraîneur Patrice Aubert.



Palmarès de Titouan et Guilhem CAROD

La saison de Titouan a commencé le 29 mars par le championnat OFF RAOD à Cassis. Après s'être bien battu et pas mal gêné par des concurrents moins rapides, Titouan prend la 4^{ème} place en minime 2.

Le 13 avril avait lieu à St Désirat la première manche de la coupe Rhône-Alpes. Sa catégorie n'étant pas représentée dans ce championnat, c'est surclassé que Titouan va prendre le départ. Il va terminer 4^{ème} de la catégorie cadet avec des jeunes qui ont un ou deux ans de plus que lui.

Le 20 avril à Valence avait lieu le Trophée Drômois. Il termine 1^{er} en Trial et en Cross Country.

Deuxième manche du championnat OFF ROAD à Nîmes le 26 avril où Titouan termine 1^{er} en minimes 2.

Le 11 mai, Titouan abandonne sur crevaison la course de la Sésame à Montélimar où il était pourtant bien placé.

Lors de la célèbre course de la montée de Justin à Die le 18 mai, il prend la première place sur le podium.

A Annecy, le 15 mai, après une nuit « glaciale » sous la tente et un temps maussade le reste de la journée, il termine 1^{er} du championnat Rhône-Alpes.

Pour la dernière manche du championnat OFF ROAD à St Bonnet de Champsaur, après un très mauvais départ en dernière ligne, Titouan a réussi à remonter tous ses concurrents et termine sur la première place du podium.

Enfin pour clore la saison, le 11 octobre lors du contre la montre du Pas de Lauzun (en vélo de route), il termine 1^{er} en minime et 4^{ème} au scratch.

Pour cette année 2009, la saison des courses va bientôt commencer pour Titouan qui change de catégorie et passe donc en cadet.

Ce changement lui permet de pouvoir se mesurer à des concurrents d'un autre niveau, et de concourir pour les championnats de France et les courses Rhône Alpes. En attendant, il continue de s'entraîner régulièrement avec le Club Cycliste de Die (club où il adhère depuis qu'il a 6 ans) et en fin de semaine avec Eric.

Dans la même famille, on trouve aussi le petit frère Guilhem qui fait de bons résultats dans sa catégorie.

Pour le trophée Drômois à Valence, il prend la première place sur le podium en Trial et Cross Country.

Le 11 mai, sur la course de la Sésame à Montélimar, il se classe 1^{er} sur la randonnée des 10 kms. Il ne devait pas être récompensé, mais vu sa performance les organisateurs décident de lui offrir une coupe qu'il va choisir presque aussi grosse que lui. Tant qu'à faire à choisir...

Enfin, le 18 mai pour le Tour de Justin il termine 1^{er} des pupilles garçons.



Merci à celles et ceux qui viennent les supporter lors des compétitions.



Guide pratique

Commerces

Cave coopérative agricole « Val Soleil »	☎ 04-75-21-70-14
Proxi – Dacote	☎ 04-75-21-70-10
Café restaurant « La Clairette »	☎ 04-75-21-71-07
Boulangerie Mieze	☎ 04-75-21-71-90
Restaurant le Cézanne	☎ 04-75-21-70-44
Brocante	☎ 04-75-21-70-03
Quint' essence	☎ 04-75-21-29-40
Transport MEGE	☎ 04-75-21-70-75

Tourisme

Camping « Les Acacias »	☎ 04-75-21-72-51
Aire Naturelle Monge et Granon	☎ 04-75-21-74-93
Camping municipal « Le Pont de la Drôme »	☎ 04-75-21-76-39
Camping « Les Tuillères »	☎ 04-75-21-18-86
Randonnées sur Vercheny : Château de Barry ; Tour des aiguilles	

143 CHATEAU DE BARRY Commune : VERCHENY

LONGUEUR	DIFFICULTE	DENIVELE	DUREE
15,4 Km.	◆	535 m.	4 H 00

DEPART : Vercheny-le-Haut, place du village (100 m après l'école).
De la place, suivre ruelle direction Nord. Après 20 mn entre vignes, à la fourche, prendre à gauche (légère montée). Continuer toujours Nord. Au bout de la dernière vigne, trouver sentier traversant combe, rejoignant chemin : monter alors en grands lacets dans forêt (2 h environ). En arrivant près crête, couper par sentier à gauche pour rejoindre chemin versant N.-O., le suivre à gauche. En 1/2 h, arrivée en bord de falaise. Continuer 10 mn, au bout du chemin, croisement : à gauche sentier vers château, à droite descente dans combe. Après 10 mn (fourche) garder sentier du bas, descente en lacets sur flanc droit vallon puis de l'autre côté. Terminer par chemin (terrain raviné), passer par ruines avant 1ères maisons. Ensuite route vers parking.

Pique-nique aux aiguilles le 14 juin – RDV à 10 h sur la place de Vercheny le Haut

Les caves vinicoles

FAURE Jacques	☎ 04-75-21-72-22
MONGE et GRANON	☎ 04-75-21-74-93
U.J.V.R.	☎ 04-75-21-70-88
CAROD et son musée	☎ 04-75-21-73-77
BARNIER Michel	☎ 09-61-34-07-89
POULET Alain	☎ 04-75-21-22-59

Paysagistes

GUILHOT Jean et Pierre	☎ 04-75-21-74-00
BOREL Franck	☎ 04-75-21-23-82

Autres

Coopérative des plantes aromatiques du Diois	☎ 04-75-21-73-16
Fondation Robert Ardouvin	☎ 04-75-21-60-00

Horaires des services publics

La Poste	☎ 04-75-21-72.35
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	09h00 – 13h00
Mercredi	09h00 – 12h45
Samedi	09h00 – 12h00
Levée du courrier du lundi au vendredi	14h30, samedi 11h30

Petit rappel des consignes de tri

Il est interdit de déposer encombrants et autres objets dans les containers réservés aux ordures ménagères

Ayez le réflexe Déchetterie. La déchetterie intercommunale du Pays de Saillans vous accueille

Mardi	10h00 – 12h00
Jeudi	14h00 – 16h00
Samedi	09h00 – 12h00



Numéro de service	2800		2802		2804		2806		2808		2812		2814		2816		2818		2820		2822		2824		
	L,M,Me	J,V	L	OUI	OUI	OUI	J,V	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	L,M,Me
Jours de circulation : L. Lundi, M. Mardi, Me. Mercredi, J. Jeudi, V. Vendredi, S. Samedi, DF = Dimanche et Fêtes, LF = Lundi et Fêtes																									
Période scolaire	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Vacances scolaires	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Revoir à consulter			1-2				3	4			2-5		4	5					2	2				5	
LUC-EN-DIOIS (PLACE) ▲							05:40	07:03					11:54												
MONTLAUR-EN-DIOIS							05:45																		
RECOUBEAU-JANSAC							05:49																		
MONTMAUR-EN-DIOIS							05:54																		
AIX-EN-DIOIS (PONT DE QUART)							05:57																		
MOLIERES-BLANDAZ							05:58																		
DIE (SAINT-PIERRE)			05:30				06:00																		
DIE (GARE SNCF) ▲			05:32				06:02																		
SAINTE-CROIX ▲			05:36				06:05																		
PONTAIX			05:41				06:10																		
VERCHENY			05:47				06:15																		
ESPENEL (PONT D'ESPENEL)			05:51				06:19																		
SAILLANS			05:56				06:24																		
PIEGROS-LA-CLASTRE			06:07				06:34																		
BLAONS			06:08				06:35																		
AOUTE-SUR-SYE			06:13				06:40																		
CREST (KIOSQUE)			06:19				06:46																		
CREST (PARKING ARMORIN) ▲			05:35				06:50																		
PONT DE CHOMEANE (MAISON FAMILIALE ET RURALE)																									
DIVAJEU							06:57																		
CHABRILLAN							06:58																		
GRANE							07:00																		
EURRE (SEIGNEUR DIEU)			06:27																						
ALLEX							07:05																		
MONTOISON			06:32				07:15																		
ETOILE-SUR-RHONE (ROND POINT)			06:38																						
ETOILE-SUR-RHONE (VILLAGE)							07:20																		
BEAUVALLON							07:25																		
PORTES-LES-VALENCE (FERME MARGERIE)							07:30																		
VALENCE (GARE ROUTIERE)			06:03				06:53																		
5 : Ne circule pas le 1 ^{er} juin 2009. Circule le 2 nd juin 2009.																									
2 : Dessert uniquement l'arrêt "La poste" à Montoisson.																									
3 : Dessert Saillans à hauteur du point information sur la déviation.																									
4 : Arrêts des trains en gare SNCF.																									

Nota : Pendant les mois de juillet et Août ainsi que les deux derniers week-end du mois de juin et les deux premiers du mois de septembre, la desserte de Saillans est assurée sur la déviation.

Retenues des classes
le mardi 12 septembre 2008

Vacances d'hiver
TOUSSAINT
du dimanche 26 octobre 2008 au mercredi 05 novembre 2008 inclus

NOEL
du dimanche 21 décembre 2008 au dimanche 04 janvier 2009 inclus

HIVER
du dimanche 03 février 2008 au dimanche 22 février 2009 inclus

PRINTEMPS
du dimanche 05 avril 2009 au dimanche 19 avril 2009 inclus

Vacances d'été
à compter du jeudi 02 juillet 2009

Nouvelle tarification sur le réseau départemental

Bénéficiaires	Ticket limité	Abonnement mensuel	Pièces justificatives	Lieu de référence des cartes forcé, forcé et Solitaires
Non public	1 zone : 2 € 2 zones : 4 € 3 zones : 6,5 € 4 zones : 7 €	1 zone : 40 € 2 zones : 52 € 3 zones et + : 75 €	Pièce d'identité + 1 photo	Gares routières Transports
Jeune ayant + 28 ans	1 zone : 1 € 2 zones : 2 € 3 zones : 2,5 € 4 zones : 3,5 €	Tout Solitaire uniquement pour réserver aux collègues Jeune 19 € 1,2,3,4 zones possibilité circuler gratuitement aux réseaux urbains de l'agglomération valencinoise, de Florence et de Bourg de Péage, en fonction de la ligne régulière annuelle	Pièce d'identité + 1 photo	Gares routières Transports
Bénéficiaires d'une aide sociale départementale du RM, de l'Allocation Adulte handicapé, d'un revenu mensuel inférieur à 788 € par mois	1 €	23 €	Pièce d'identité + 1 photo Attestation départementale pour le F.H.I. et le statut départemental et les personnes ayant un revenu inférieur à 788 € : personnes.	Gares routières Transports

Numéro de service	2837		2801	2803	2839	2805	2807	2809	2811	2815	TRAIN		TRAIN		2825	2827	2829	2833	TRAIN		2835		
	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,V	S	DF	L,M,Me	J,V,S,DF	L,M,Me	J,V	S	L,M,Me	J,V,S,DF	S	L,M,Me	J,V	L,M,Me	J,S,DF	V	L,M,Me	J,V,DF	V	
Jours de circulation : L, Lundi, M, Mardi, Me, Mercredi, J, Jeudi, V, Vendredi, S, Samedi, DF, Dimanche et Fêtes, LF, Lundi et Mardi de Fêtes																							
Période scolaire																							
Vacances scolaires																							
Renvoi à consulter																							
VALENCE (GARE ROUTIERE)		06:50		08:20	08:20	08:20	10:30	11:20	12:15	12:20	12:24	14:58	15:20	16:20	17:20	18:03	18:20	19:30	19:45	20:39	22:45		
PORTES-LES-VALENCE (FERME MARGERIE)		06:55						11:25	12:20				15:25	16:25	17:25	18:25	18:25						
BEAUVALLON		07:00		08:30	08:30	08:30	11:30	12:30	12:30	12:30	12:30	16:32	17:32	18:30	18:30	18:30	18:30						
ETOILE-SUR-RHONE (VILLAGE)		07:05		08:35	08:35	08:35	11:34	12:34	12:35	12:35	12:34	16:36	17:36	18:35	18:35	18:35	18:35						
ETOILE-SUR-RHONE (ROND POINT)		06:38		08:34			10:44			12:34							19:39	19:39	19:54		22:54		
MONTOISON		06:44		08:40	08:40	08:40	10:50	11:41	12:42	12:40	12:40	16:46	17:46	18:40	18:40	18:40	19:45	20:00		23:00			
ALLEX		07:20		08:44	08:44	08:44		11:49	12:49			16:55	17:55	18:50	18:50	18:50							
EURRE (SEIGNEUR DIEU)												16:00	18:00						20:02		23:02		
GRANE		07:30		08:59	08:59	08:59	11:55	12:54	13:54	14:54	15:54	17:00	18:55			18:55							
CHARBILLAN		07:34		09:00	09:00	09:00	11:56	12:56	13:56	14:56	15:56	17:01	18:56			18:56							
DIVAJEU		07:36		09:01	09:01	09:01	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	17:02	18:57			18:57							
PONT DE CHOMEANE (MAISON FAMILIALE ET RURALE)		07:40														18:59							
CREST (GARE SNCF) ▲		06:57	07:48	08:52	09:05	09:05	11:00	12:02	13:00	12:52	12:53	15:33	16:10	17:10	18:10	18:32	19:03	19:57	20:10	21:04	23:10		
CREST (KIOSQUE)		07:01	07:52	08:54	09:07	09:07	11:02	12:04	13:04	12:54	12:54		16:12	17:12	18:12		19:06	19:59	20:12		23:12		
AOUSTE-SUR-SYE		07:03	07:55	08:58	09:10	09:10	11:06	12:14	13:14	12:55			16:20	17:20	18:20		19:14	20:03	20:16		23:16		
MIRABEL-ET-BLAONS		07:06	08:00	09:03	09:15	09:15	11:10	12:19	13:03	13:03	13:03	16:25	17:25	18:25	19:18	19:18	19:18	20:11	20:19		23:19		
PIEGROS-LA-CLASTRE			08:01	09:04	09:16	09:16	11:18	12:29	13:04	13:04	13:04	16:26	17:26	18:26	19:19	19:19	19:19	20:20		23:20			
SAILLANS		07:14	08:10	09:13	09:24	09:24	11:18	12:29	13:13	13:13	13:07	16:35	17:35	18:35	18:47	19:30	20:23	20:29		23:29			
ESPELNE			08:14	09:17	09:28	09:28	11:23	12:34	13:17	13:17	13:17	16:40	17:40	18:40	19:35	19:35	19:35	20:32		23:32			
VERGHEVY		07:25	08:19	09:22	09:33	09:33	11:25	12:37	13:22	13:22	13:22	16:45	17:45	18:45	19:39	19:39	19:39	20:35		23:35			
PONTAX		07:30	08:25	09:28	09:38	09:38	11:30	12:43	13:28	13:28	13:28	16:50	17:50	18:50	19:44	19:44	19:44	20:40		23:40			
SAINTE-CROIX ▲		07:34	08:31	09:34	09:43	09:43	11:34	12:47	13:34	13:34	13:34	16:52	17:52	18:52	19:47	19:47	19:47	20:43		23:43			
DIE (GARE SNCF) ▲		07:42	08:38	09:43	09:50	09:50	11:43	12:53	13:43	13:43	13:30	16:08	17:58	18:58	19:08	19:08	19:53	20:48	20:52	21:39	23:52		
DIE (SAINT-PIERRE)		07:45	08:40	09:45	09:52	09:52	11:45	12:55	13:45	13:45	13:45	17:00	18:00	19:00	19:55	19:55	20:50	20:55		23:55			
MOLIERES-GLANDAZ																							
AIX-EN-DIOIS (PONT DE QUART)																							
MONTAUR-EN-DIOIS																							
RECQUEBOU-JANSAC																							
MONTLAUR-EN-DIOIS																							
LUC-EN-DIOIS (PLACE) ▲																							

1 : Dessert uniquement l'arrêt "La poste" à Montoisson.
 2 : Ne circule pas le 25 décembre 2008, 1^{er} janvier 2009 et 1^{er} mai 2009.
 3 : Ne circule pas le 26 décembre 2008 et le 2 janvier 2009. Circule les 24 et 31 décembre 2008. Ne circule pas le 1^{er} mai, 8 mai et 22 mai 2009. Circule les 30 avril, 7 mai et 20 mai 2009.
 4 : Arrêts des trains en gare SNCF
 5 : Circule uniquement le samedi jusqu'au 28 mars 2009.
 ▲ Service de correspondance à la demande - Renseignements auprès de l'Office de Tourisme de Die - Tél : 04 75 22 03 03

Histoire du village

Rolle de ceux qui ont logé la compagnie du Sieur de Verneté au mois d'Avril 1629

La dépense qui a été imposée par cette réquisition, étant répartie aux habitants ci-après nommés à raison de douze sols pour chaque homme et autant pour son cheval.

Ce dix neuf février mil six cent trente un.

1/ Premièrement : Magdaleine Pio Veuve de feu Daniel Lombard, a logé vingt hommes, trois chevaux, la diligence et les fontes d'icelle, le coffre des taxes	4 livres 16 sols
Un autre logement a logé six hommes	3 livres 12 sols
La vacation de son valet comme portillon	2 livres 8 sols
2/ Sieur Jean Lombard d'Ange a logé huit hommes, huit chevaux et la diligence	9 livres 12 sols
La vacation de son valet comme portillon	3 livres
3/ Sieur Jean Anduol a logé six hommes, quatre chevaux et la diligence en plus un homme et son cheval	8 livres 8 sols 1 livre 4 sols
4/ Jacques Lombard Vichatelain a logé trois hommes, trois chevaux	3 livres 12 sols
La vacation de son fils David Lombard comme portillon	1 livre 16 sols
5/ Etienne Lombard Carriau, deux hommes, deux chevaux	2 livres 8 sols
6/ Etienne Lombard dit Barbier, quatre hommes, quatre chevaux	4 livres 16 sols
7/ Jean Lombard dit Barbier, quatre hommes, quatre chevaux	3 livres 16 sols
8/ Christophe Lombard, quatre hommes, deux chevaux	3 livres 12 sols
9/ Jean Lombard fils de feu Jean, cinq hommes, deux chevaux	4 livres 4 sols
10/ Noël Lombard, trois hommes, trois chevaux	5 livres 4 sols
La vacation de son fils comme portillon	4 livres 4 sols
11/ Antoine Bonnard, quatre hommes, trois chevaux	4 livres 10 sols
12/ Salomon Lombard, cinq hommes, trois chevaux	1 livre 6 sols
13/ Jean Tardif, quatre hommes	3 livres 1 sol
14/ Messire Jacques Talliotte, quatre hommes, deux chevaux	6 livres
15/ Messire David Goubert, six hommes, quatre chevaux	4 livres 4 sols
16/ Antoine Audra, quatre hommes, trois chevaux	1 livre 4 sols
17/ Marc Rimond, deux hommes	12 sols
18/ Pierre Lombard fils de feu David, un homme	3 livres 4 sols
19/ Pierre Audra Carriau, deux hommes	12 sols
La vacation de son fils comme portillon	2 livres
20/ Pierre Audra fil de feu Emile, un homme	2 livres 8 sols
21/ Louis Lombard, sa vacation comme portillon	3 livres
22/ Isidore Audra Turquaud, quatre hommes	1 livre 4 sols
23/ Hélibore Lombard Carlat, cinq hommes	1 livre 16 sols
24/ Pierre Archinard, deux hommes	1 livre 16 sols
25/ Carriau Talliotti, deux hommes, un cheval	1 livre 16 sols
26/ Pierre Lourye, trois hommes	1 livre 16 sols
27/ Jean Tardif à Peyrache, trois hommes	12 sols
28/ Claude Hours, un homme	

Ainsi a été procédé à ladite liquidation par nous : Jacques Lombard Vichatelain, Antoine Bonnard Consul Assistés par nous notaire royal soussigné. Alard
A prendre la dite rolle sur la taille.

Le 19 février 1631

Document provenant des archives militaires de Vercheny - Elie ARNAUD

Poème – L'amandier oublié

Dans le silence froid
d'un matin d'hiver
quand on suit le chemin de terre
qui longe les vignes du Serre-La-Croix,
il y a sur le mur de pierres
un amandier sauvage
qui n'a plus d'âge.
D'année en année il croît
toujours plus haut dans les nuages
et toi, en passant
tu guettes le moment
où jailliront les fleurs roses
d'un nouveau printemps.

F.G.

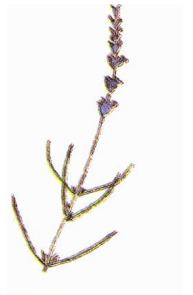


Lavande et Lavandin

La lavande vraie – *Lavandula angustifolia*

C'est un nom formé au Moyen Age du latin lavare = laver. Cette plante était utilisée pour parfumer les lessives et les bains.

C'est un petit sous-arbrisseau, très touffu, qui pousse sur les coteaux ensoleillés calcaires de nos montagnes. Les sols caillouteux et arides conviennent à la lavande qui est cultivée dans le sud-est de la France pour l'extraction de l'essence. Elle pousse de 450 m à 1 800 m d'altitude.



La lavande vraie forme de nombreux rameaux simples dressés, à feuilles fines à la base de ce rameau. Celui-ci se termine par un long épi de fleurs.

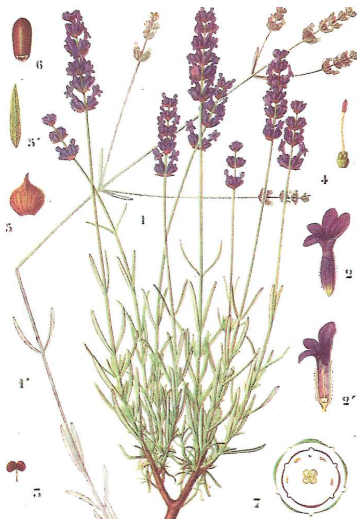
On récolte les sommités fleuries. Cette récolte est portée à la distillerie. L'essence de lavande est officinale, elle a des propriétés antispasmodiques, stimulantes et antiseptiques. L'essence est demandée par la parfumerie et la savonnerie. Un peu d'essence, ou quelques brins de lavande frottés sur une piqûre d'insecte calme la douleur. Les fleurs sèches servent à confectionner de petits sachets pour parfumer le linge et éloigner les insectes.



L'Aspic – *Lavandula latifolia* (lavande à feuilles larges)

Elle a des rameaux ramifiés. Ces fleurs ont une odeur camphrée. Elle pousse de 400 à 700 m d'altitude.

Le lavandin est un hybride entre la lavande vraie et l'Aspic. Il a des rameaux de fleurs robustes, pousse spontanément jusqu'à 400 - 500 m d'altitude. Il est riche en essence et est cultivé pour la savonnerie et la parfumerie.



Hélène BAJARD

Informations de dernière minute

Projet « Intergénérationnel »

Réunion publique le 21 avril de 14 h à 16 h vraisemblablement à Saillans.

La Communauté de Communes du Pays de Saillans est le chef de projet. L'objectif de ce projet est de faire part, à l'ensemble de la population, la volonté politique de la CCPS de répondre aux besoins de la population âgée.

Surveiller les journaux locaux, un article devrait paraître la semaine précédant cette date.

Camping municipal « Le Pont de la Drôme » ☎ 04-75-21-76-39

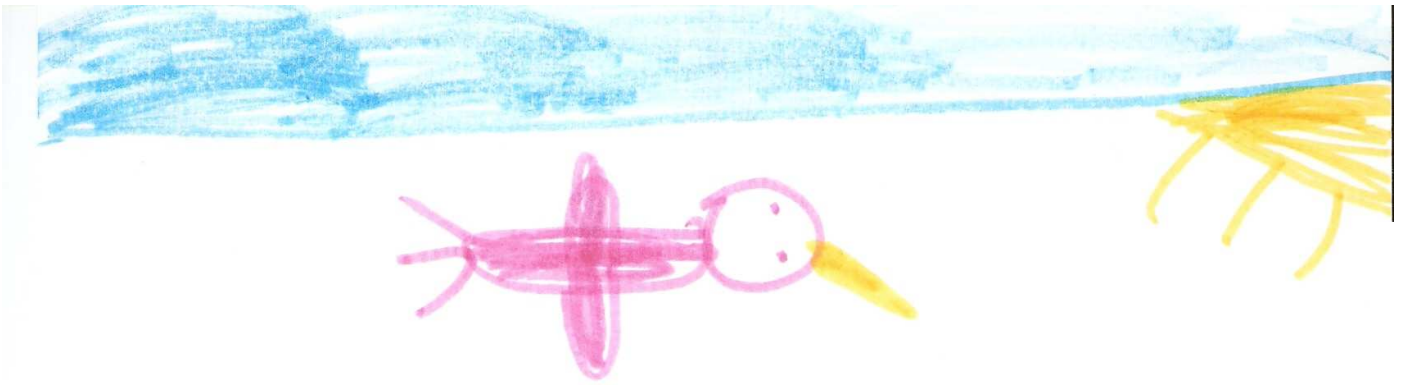
Dates d'ouverture du snack/pizza

Mai et juin

- Snack : vendredi et samedi à partir de 19 h
- Pizza à déguster sur place ou à emporter : vendredi et samedi à partir de 19 h

Juillet et Août

- Snack : tous les jours midi et soir
- Pizza à déguster sur place ou à emporter : tous les jours, le soir uniquement



Dessins réalisés par les enfants de l'école de la Fondation Robert Ardouin.

